

Déclaration à la presse

ocean2012.eu

Contact: Mike Walker mwalker@pewtrusts.org +32 476 622575



Finissons-en avec la distribution aveugle des subventions de l'UE au secteur de la pêche

(Bruxelles, 2 décembre 2011) – Markus Knigge, Conseiller auprès du Pew Environment Group et de la coalition OCEAN2012, déclare ce qui suit à l'heure où la Commission européenne publie sa proposition concernant le prochain instrument de financement de la pêche : le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP).

« En 2008, la Commission européenne a indiqué que la surcapacité était l'une des principales causes à l'origine de la surpêche et que les subventions publiques renforçaient cette surcapacité. Pourtant, un récent rapport de la Commission montrait que de nombreux États membres n'évaluent même pas la surcapacité de leurs flottes de pêche, ce qui confirme que les subventions publiques sont distribuées à l'aveugle. Par exemple, entre 2000 et 2008, l'UE a financé à hauteur de 33,5 millions d'euros la modernisation de la flotte de pêche au thon rouge, qui cible pourtant une espèce classée comme menacée par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature.

« Alors que la crise économique fait rage dans toute l'UE, le public ne peut se permettre de dépenser de manière aveugle et contreproductive les subventions de l'UE au secteur de la pêche. Il importe qu'à l'avenir, tout financement contribue au bon état de l'environnement marin et à la transition vers une pêche durable. »

- FIN -

1. Une liste des navires de la flotte de pêche au thon recevant des subsides de l'UE est disponible sur www.fishsubsidy.org/EU/tuna-fleet, et une liste des navires condamnés pour de graves infractions (pêche illégale) peut être consultée sur <http://www.fishsubsidy.org/infringements/>. Une liste des navires ayant reçu des subventions pour leur modernisation et, peu de temps après, pour leur démolition est disponible sur <http://www.fishsubsidy.org/news/features/modernised-then-scrapped/>.
2. Une analyse approfondie des subventions à la pêche de l'UE de 2000 à 2006 est disponible dans « FIGG 2000-2006 Shadow Evaluation » (Cappell, R., Huntingdon, T., et Macfadyen, G.) sur <http://www.pewenvironment.eu/resources/view/id/115178?download=true>.
3. www.fishsubsidy.org détaille les paiements de subventions à la pêche dans le cadre de l'actuel Fonds européen pour la pêche (2007-2013) et de l'instrument financier d'orientation de la pêche (1994-2006).
4. Pour aller plus loin sur le sujet de la réforme de la politique commune de la pêche : http://www.cfp-reformwatch.eu/pdf/reflection_cfp_08_mid.pdf.
5. OCEAN2012 est une alliance d'organisations ayant pour objectif la transformation de la politique européenne de la pêche, afin de mettre un terme à la surpêche et aux pratiques de pêche destructrices et pour assurer une utilisation juste et équitable de ressources halieutiques en bon état.

OCEAN2012 a été lancée et est coordonnée par le Pew Environment Group, section dévolue à

la conservation de Pew Charitable Trusts, organisation non gouvernementale dont le but est de faire cesser la surpêche dans les océans du monde entier.

Le comité de pilotage d'OCEAN2012 est constitué de la Coalition pour des accords de pêche équitables, Ecologistas en Acción, le Fisheries Secretariat, la nef (new economics foundation), le Pew Environment Group et Seas At Risk.

Pour des informations supplémentaires, veuillez contacter :

Mike Walker, +32 (0) 476/62.25.75, mwalker@pewtrusts.org

Patricia Roy, +34 696 905 907, patricia@communicationsinc.co.uk

<http://ocean2012.eu/>